

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, Paysage,
Environnement et Urbanisme pour la ville durable

www.loire-baratte.com

n° 30

Été
2012

En bref :

- **Encore des menaces sur le haut lieu du jardinage, des jardins et de la Nature**

Actualités :

- SRCAE et SCoT

- SCoT et ZAP...

- Nos rendez-vous 2012

Les gens :

Frédéric Sartiaux,
ambassadeur de l'art de vivre bourguignon

Patrimoine, Paysage,

Environnement :

- Au secours, à l'aide !

En bref : Cher lecteur, Devinez-quoi ? La Baratte est encore menacée !... Nous vous l'accordons, le mal est récurrent et profond. Avec le temps cela devient franchement risible ! Menacée de quoi cette fois-ci ? Vous trouverez quelques informations utiles au verso de ce n° 30 des « Quatre saisons de la Baratte » que nous éditons depuis 2005 déjà ! Depuis longtemps nous pleurons la protection juridique de ce patrimoine exceptionnel qui a traversé le temps jusqu'à nous grâce à la tenacité des habitants et des associations... Nous réclamons la restauration du paysage et de ses ressources hydrologiques (ruisseaux, fontaines...) en chantiers d'insertion. Nous souhaitons la pérennité des activités de maraîchage et de jardinage respectueuses d'un environnement sensible, la protection de la faune... Nous demandons la réalisation de nouveaux projets comme les jardins thérapeutiques, la culture et le travail de l'osier, les vergers sur certaines parcelles... Nous inscrivons notre mission dans le développement de jardins en mouvement pour nourrir créativité et imaginaire... Nous ne sommes associés en rien aux décisions que d'autres, très nombreux et moins qualifiés que nous, prennent à notre place. Alors nous défendons le site. Le Val est un **haut lieu du jardinage, des jardins et de la Nature** où de nouveaux projets d'urbanisation n'ont pas lieu d'être imaginés... Au fait, n'oubliez pas la fête des « Mangeux d'ail », qui aura lieu le 16 Septembre. Bien évidemment, comme d'habitude, nous comptons sur vous !

Actualités :

SRCAE, SRCE, SCoT, PLU... un système de poupées gigognes tourné vers l'environnement pour peu que les territoires s'engagent en actions qualitatives et quantitatives

Le Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE) de Bourgogne vient d'être adopté. Adaptation aux changements climatiques, lutte contre l'étalement urbain, stratégie de la maîtrise et des économies d'énergie..., il s'agit d'un outil pertinent pour la déclinaison des outils de planification tel que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'urbanisme (PLU)... Toutes les régions élaborent ou ont élaboré un SRCAE. L'ambition des SRCAE se mesure à l'aune des dynamismes régionaux.

L'orientation n° 9 du SRCAE bourguignon traite entre autres de la consommation d'espaces naturels et agricoles (page 28). Il met en évidence l'utilité des outils de protection de la terre agricole (Zone d'Agriculture Protégée ZAP, PAEN...). Dans ce document, il est également question des trames vertes et bleues (corridors écologiques, continuités paysagères, agriculture...) avec en toile de fond encore et toujours la lutte contre l'étalement urbain, l'efficacité énergétique, la mobilité... Quant au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), il définit entre autres les trames vertes et bleues régionales et se décline au niveau local à travers les SCoT et PLU. Le SRCAE de Bourgogne est disponible sur :

http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Microsoft_Word_-_SRCAE_Docconsolide_v11-05-2012_cle228db3.pdf



L'esprit cabane très présent sur le val de la Baratte
Photo B. Compain-Murez

Zone d'Agriculture Protégée (ZAP) et relation avec le SCoT

Les 30 hectares bocagers et maraîchers du Val de la Baratte devraient logiquement s'inscrire dans un dispositif SCoT de **ceinture verte périurbaine**, de **trames vertes et bleues** (corridors écologiques, continuités paysagères et agriculture urbaine et périurbaine) avec en toile de fond bien évidemment la **lutte contre l'étalement urbain**. Ce dispositif de ceinture verte est un élément structurant de territoire. Dans le cadre du projet de SCoT, nous demandons la protection du val en ZAP (ou en PAEN).

Qu'apporte une ZAP ? : Une ZAP est un outil de protection de foncier agricole à fort potentiel instauré à l'échelle communale ou intercommunale (dans les SCoT ou dans les Plans Locaux d'Urbanisme PLU). Un label, un AOC peuvent être éventuellement associés à la démarche ; légumes du Val de Loire par exemple.

Un processus bien défini : Une proposition de ZAP peut être faite à différents niveaux : collectivité locale, établissement public SCoT ou Préfet.

Ensuite, il y a présentation du projet, consultation pour accord (conseil municipal), consultation pour avis (chambre d'Agriculture et autres organisations...), enquête publique, délibération du conseil municipal pour accord, arrêté préfectoral de classement, annexion au document de planification (SCoT) ou d'urbanisme (PLU).

Les deux enquêtes publiques sont menées de concert (SCoT – ZAP ou PLU-ZAP). Voici un document bien fait sur la question sur : http://ddaf38.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/NOT1_FicheUtilZAP_20080728_cle065475-1.pdf

Nos prochains rendez-vous

- **Dimanche 2 septembre** : fête de Saint-Fiacre, messe à St-Eloi, soliste, histoire, déjeuner champêtre, sur inscription

- **Dimanche 16 septembre** : 8^{ème} fête des « Mangeux d'ail », des terroirs et fête européenne du patrimoine, sur le « Clos Monard », jardin champêtre, de 10 à 18 h, diverses expositions, animations, ail, échalottes, oignons, produits de nos terroirs... Invité : Pineau des Charentes et Cognac de propriétaire... Tombolas à 12 h et à 16 h.

- Visite guidée du val maraîcher de la Baratte à 15 h (rdv bien chaussé(e)s sur le Clos Monard), stationnement rue du Vernai. Possibilité de restauration sur place, barbecue selon la météo. Moment convivial, ambiance originale comme d'habitude pour l'un des derniers rendez-vous de la saison.

- **Samedi 20 octobre** : atelier de coaching jardin, création et amélioration de jardins, Espace Belle de N, 1, rue de l'Oratoire, Nevers (uniquement sur inscription). Le but de l'exercice est de repartir avec son projet de jardin sur plan.

- Notre programme pédagogique 2012-2013 (animations, interventions, ateliers) est disponible : http://www.loire-baratte.com/Fichiers_pdf/ateliers2012-2013.pdf

Frédéric Sartiaux, ambassadeur de l'art de vivre bourguignon sur la Baratte !

Frédéric Sartiaux, rédacteur en chef du Magazine « En Bourgogne » et photographe de patrimoine <http://www.fredericsartiaux.com/> nous a fait l'honneur d'un reportage sur le val maraîcher lors de son passage à Nevers en avril dernier ; visite du Clos Monard, arrêt chez Michel Virmoux, maître maraîcher, discussion avec des groupes de jardiniers ; station près des fontaines, salutations à Robert Peuvot...

Le tout ponctué d'échanges sur notre patrimoine des jardins, des maraîchers, de la faune, de la nature, de la qualité des sols...

Le magazine « En Bourgogne » de juin-juillet est en kiosque... avec un dossier consacré au patrimoine neversois et une page sur notre val maraîcher.

Cette visite représente une forme de récompense au travail de fond que nous menons depuis plusieurs années à faire connaître le val de la Baratte, l'art de vivre et la culture qui en émanent. C'est bien connu, la reconnaissance vient souvent de l'extérieur !



Robert Peuvot, jardinier très expérimenté et Frédéric Sartiaux



Retour sur le Clos Monard, Frédéric et Brigitte Compain-Murez

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
 Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, Ingénieur-chercheur, paysagiste ENSP, certifié FFP projets urbains et développement durable
 Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
 4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

AU SECOURS, A L'AIDE ! ...

Un document Pays Nevers Sud Nivernais...(PNSN) et ADN agglo Nevers, daté de février 2012, concernant la Baratte, intitulé : " *Etude de marché et agronomique pour le développement de l'activité maraîchère sur le site.....* " est très explicite quant à l'intention première des élus locaux. Nous citons : " **les élus souhaitent : - identifier des zones à urbaniser pour la création d'habitations futures (...)** " (...) L'étude agro pédologique réalisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre a pour objectif :

- de connaître la valeur et la potentialité agronomique des terrains....(...)
 - d'aboutir à un zonage des potentialités agricoles pour faciliter ensuite la priorisation et guider les élus pour **localiser les autres projets non agricoles potentiels sur le site.**

... LE « POUMON » EST DE RETOUR !

Sous couvert de « *poumon vert* », parc... et re-développement du maraîchage..., autant de cosmétiques pour embrouiller tout le monde, une énorme tromperie nous arrivait droit sur le coin du *bichoïr* (1) si nous avons baissé la garde.

Soit il s'agit de mépris, soit on nous prend vraiment pour les idiots du village... de la Baratte !

40 ANS D'ACHARNEMENT !

Après l'urbanisation d'une grande partie du bocage fin des années 70 (les Courlis), des tentatives de ZAC, de route pénétrante (années 90/2000), de route des pompiers (2010)... c'est par le biais d'un pseudo projet de maraîchage que les élus locaux tentent une nouvelle fois d'urbaniser par grignotage l'emblématique val de la Baratte. Dans un contexte où l'agglomération regorge de milliers de logements sociaux vacants, de centaines de maisons à vendre, de bâtiments à rénover (ou à restaurer dans les quartiers historiques) et de lotissements à requalifier... où allons-nous ? La ficelle est grosse, la manœuvre énorme ! Il n'est pas inutile de rappeler que la ville de Nevers est propriétaire de la moitié des parcelles nourricières seulement... et heureusement !

DE GUERRE LASSE !

Dans le but de protéger le site agri-naturel du val de la Baratte de toute tentative d'urbanisation ultérieure nous demandons incessamment son classement (durant l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Nevers) en zone d'agriculture protégée (ZAP) ou en périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN).

Tous nos courriers sur :

<http://www.loire-baratte.com/Fichier2.htm/scot-gn.htm>

Cette procédure (voir recto) est à mener avec l'élaboration des outils de planification ou d'urbanisme.

Enterrement notre bêche de guerre nous ne demandons que cela car tant d'autres sujets nous attendent...

(1) bichoïr : endroit où l'on se biche, (où l'on s'embrasse) : le visage

CITOYENS ! Ne laissez personne décider à votre place !
Préoccupez-vous du patrimoine, pour vous et les générations qui suivent !
Rejoignez vite les associations de DEFENSE de l'environnement et du patrimoine

CONTRIBUEZ A LA DEFENSE D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) :

e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)